MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

BTS

SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

OPTION A

EN APPRENTISSAGE







LE MÉTIER

Ce diplôme forme des techniciens supérieurs capables de gérer un parc informatique ou d'administrer un réseau en PME. Leur mission consiste alors à automatiser et rationaliser les activités administratives de l'entreprise.

Ce technicien supérieur dialogue en permanence avec les informaticiens de l'entreprise et les collaborateurs extérieurs (fournisseurs de matériel, prestataires de services...). Par ailleurs, il exerce des fonctions d'interface entre les utilisateurs, le service informatique central, les gestionnaires et les décideurs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Exploitation et la surveillance des équipements connectés.
- Assistance aux utilisateurs.
- · Administration des réseaux locaux.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- · Gestionnaire de bases de données.
- · Contrôleur réseau.
- · Technicien d'exploitation.

CONDITIONS D'ACCÈS

- · Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âαé de moins 30 limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- · Rythme de l'apprentissage : plusieurs périodes de 1 à 3 semaines au lycée, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel: 1365h.
- Sécurisation du parcours avec possibilité passerelle avec la voie scolaire.







SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Guy Chauvet - 86200 LOUDUN -

Contact: Mariannick CHASSIER -

Animatrice pédagogique

Tel: 05 49 98 17 51 / 06 84 70 05 26

POURSUITE D'ÉTUDES

- · Licence professionnelle.
- Écoles supérieures d'informatique.
- · Diplôme spécialisé.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8467€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

^{*} Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

· Réussite aux examens : 100,00 % • Taux d'insertion : 48,00 % • Taux de poursuite d'étude : 52.00 %

· Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr



